



Le Val d'Hazey, le 19 février 2020

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.2121-10 du Code général des collectivités territoriales)

Le conseil municipal se réunira salle du conseil municipal du quartier d'Aubevoye, en séance ordinaire, le Jeudi 27 Février 2020 à 20 heures 30.

Affiché le 20/02/2020



LE MAIRE

Michèle PUCHEU

ORDRE DU JOUR

A - AFFAIRES GENERALES

- 1 - Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 20 janvier 2020,
- 2 - Cession consorts ALLAVOINE/Le Val d'Hazey d'une partie de deux parcelles de terrain et d'une parcelle de terrain sises quartier de Vieux Villez,
- 3 - Convention Département de l'Eure/Le Val d'Hazey fixant les modalités de mise à disposition, à titre précaire, du foncier nécessaire à l'implantation d'un collège provisoire,



LE VAL D'HAZEY

Communes historiques : Sainte Barbe sur Gaillon, Vieux-Villez, Aubevoye



Le Val d'Hazey, le 19 février 2020

- 4 – Conventions association CURSUS/Le Val d'Hazey relatives à la réfection de l'église, quartier de Sainte-Barbe sur Gaillon,
- 5 – Droit de place des forains à compter du 1^{er} mars 2020,
- 6 – Création d'emplois à compter du 1^{er} mars 2020,
- 7 – Tableau des emplois permanents communaux au 1^{er} mars 2020,

B - AFFAIRES FINANCIERES

- 8 – Vote du compte de gestion 2019 dressé par le receveur municipal,
- 9 – Compte administratif 2019 : désignation du président de séance,
- 10 – Vote du compte administratif 2019,
- 11 – Affectation du résultat de clôture de l'exercice 2019,
- 12 – Local commercial : vote du compte de gestion 2019 dressé par le receveur municipal,
- 13 – Local commercial : désignation du président de séance du compte administratif 2019,
- 14 – Local commercial : vote du compte administratif 2019,
- 15 – Local commercial : affectation du résultat de clôture de l'exercice 2019,
- 16 – Débat d'orientations budgétaires 2020.

C - AFFAIRES DIVERSES

